



Les événements de l'année dernière ont clairement fait passer les conflits armés et la destruction délibérée du patrimoine commun de l'humanité – comme les bouddhas de Bamiyan – au premier plan des préoccupations mondiales. La communauté internationale a aussi réalisé que l'UNESCO peut et doit utiliser tous les instruments juridiques internationaux en vigueur pour protéger et conserver le patrimoine du monde.

La 25^e session du Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre d'organiser une mission d'enquête technique et consultative en Afghanistan, dans le cadre du programme interinstitutions des Nations Unies pour la reconstruction de ce pays.

Cette mission se rendra en Afghanistan dès que les conditions de sécurité le permettront, pour aider les autorités afghanes à dresser un plan d'action national. Elle les secondera aussi pour réunir la documentation nécessaire à l'établissement d'un inventaire national des biens du patrimoine naturel et culturel. Et surtout, elle encouragera les autorités à réactiver le processus de proposition d'inscription engagé par le gouvernement afghan en 1981.

Le cas de Bamiyan a constitué un point central du débat sur le concept de crime contre la culture. Le Comité a reconnu qu'il devait étudier les mesures possibles en cas de menaces de destruction délibérée de sites potentiels et classés au patrimoine mondial.

Dans une partie du monde bien différente, en République démocratique du Congo (RDC), le Projet UNESCO/RDC/UNF-UNFIP progresse. Il tente non seulement d'évaluer les dommages causés sur place par la guerre, mais aussi de trouver des solutions – avec le Gouvernement à Kinshasa comme avec les groupes rebelles dans leurs fiefs – pour protéger et préserver le patrimoine naturel dans les territoires qu'ils contrôlent respectivement.

Malheureusement pour la RDC, une catastrophe s'est ajoutée aux problèmes causés par une longue guerre civile : l'éruption du Nyiragongo en janvier, causant la destruction d'une grande partie de la ville de Goma, située en bordure du Parc national des Virunga (un des cinq sites du patrimoine mondial du pays). La population déplacée et les organisations humanitaires internationales ont maintenant un énorme travail de reconstruction et de réhabilitation.

Outre la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* (1972), il existe plusieurs instruments internationaux régissant la conservation et la protection des zones de patrimoine mondial en cas de conflit armé, comme la *Convention sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé* (La Haye, 1954) et ses Protocoles, la *Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels* (1970), et la *Convention d'UNIDROIT sur les objets culturels volés ou illégalement exportés* (1995).

Toutes ces conventions et d'autres instruments juridiques internationaux adaptés aideront ceux qui s'engagent dans la conservation et la protection. Nous devons inciter les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial qui n'ont pas encore ratifié ces instruments à le faire, nous aidant par là-même à remplir notre mission.

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

Je souhaite adresser mes remerciements à tous les Etats parties qui ont offert leur appui généreux au patrimoine mondial ces dernières années. Je rends également hommage à la Fondation des Nations Unies qui apporte une importante contribution au Centre du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de projets d'aide aux sites naturels du patrimoine mondial, notamment en République démocratique du Congo.

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à l'ouverture de la 25^e session du Comité du patrimoine mondial, Helsinki, Finlande, décembre 2001

sommaire

- 1 **Editorial - Francesco Bandarin**
Directeur du Centre du patrimoine mondial
- 2 **La 25^e session du Comité et ses enjeux**

Entretien avec le Président du Comité du patrimoine mondial
- 3 **République démocratique du Congo : Conflit armé et biodiversité**

Les listes à l'étude

Hommage à Ferenc Németh

Patrimoine mondial en péril
- 4 **Pour en savoir plus**

Qui fait quoi ?

Calendrier

La 25^e session du Comité et ses enjeux

La 25^e session annuelle du Comité du patrimoine mondial s'est tenue à Helsinki, Finlande, du 11 au 16 décembre 2001. Elle a passé en revue l'état de conservation de 100 biens et a inscrit 31 nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial (voir encarté). Le Comité a aussi ajouté un site en Egypte et un site aux Philippines à la Liste du patrimoine mondial en péril, et il a retiré un site brésilien de cette Liste (voir ci-contre). Cette session a réuni des représentants des 21 membres du Comité (Afrique du Sud, Belgique, Chine, Colombie, Egypte, Finlande, Grèce, Hongrie, Mexique, Portugal, République de Corée, Thaïlande, Zimbabwe. Nouveaux membres : Argentine, Fédération de Russie, Inde, Liban, Oman, Nigeria, Royaume-Uni et Sainte-Lucie). Plus de 50 observateurs d'Etats parties à la Convention du patrimoine mondial, des représentants de l'ICOMOS, de l'UICN, de l'ICCROM et de près de 20 autres organisations y ont également participé.

C'était la première fois dans les annales du Comité du patrimoine mondial qu'une de ses sessions annuelles se déroulait dans la région nordique, la première fois aussi qu'elle était ouverte par un Chef d'Etat.

Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, a souligné dans son discours d'ouverture l'importance d'un développement écologiquement durable et socialement juste, rappelant l'aspect essentiel de l'éducation à cet égard. Mme Halonen a salué la décision de la Conférence générale de l'UNESCO de centrer son programme culturel sur la diversité. Mme Suvi Lindén, Ministre de la Culture et Mme Satu Hassi, Ministre de l'Environnement de la Finlande ont également prononcé des allocutions à l'ouverture de la réunion.

Dans son discours, le Directeur général de l'UNESCO, Koichiro Matsuura, a évoqué deux nouveaux instruments juridiques internationaux adoptés à la Conférence générale en octobre, la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* et la *Convention internationale sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*, qui témoignent de la



Palais Finlandia à Helsinki



Images de la 25^e session du Comité du patrimoine mondial à Helsinki. De gauche à droite : Henrik Lilius, Président du Comité, Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial et Minja Yang, Directrice adjointe ; Koichiro Matsuura, Directeur-général de l'UNESCO, Henrik Lilius et Tarja Halonen, Présidente de la Finlande ; Henry Cleere, ICOMOS ; Les délégués se réchauffent à Suomenlinna avec un verre de Glögi, vin chaud local

Crédit photo : Conseil général des Antiquités de Finlande

détermination de l'Organisation de renforcer la protection du patrimoine culturel.

M. Matsuura a souligné l'importance de créer des partenariats à long terme avec tous les secteurs de la société pour mettre en place un réseau d'appui à la conservation du patrimoine mondial.

Le Comité a discuté des répercussions de la destruction des statues de Bamiyan en Afghanistan par les talibans, l'an dernier. M. Matsuura a informé le Comité que la mise en œuvre des dispositions des conventions internationales existantes sur le patrimoine culturel devrait être renforcée et que la Conférence générale lui avait demandé de préparer un *Projet de déclaration concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel*.

Le Comité a réitéré la condamnation de la 13^e Assemblée générale des Etats parties concernant «la destruction délibérée du patrimoine culturel d'Afghanistan». Il a demandé au Centre d'organiser une mission d'enquête et consultative en Afghanistan afin de réactiver la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans le pays.

Le Comité a accordé beaucoup d'importance au processus de réforme pour une meilleure représentativité de la Liste du patrimoine mondial et une représentation équitable au sein du Comité. Il a confirmé qu'à sa session de 2003, le nombre maximum de nouvelles propositions d'inscription serait limité à 30. Un système de priorités permet aux Etats parties ne possédant pas de sites sur la Liste du patrimoine mondial de présenter jusqu'à trois propositions d'inscription, alors que tous les autres Etats parties ne peuvent en présenter qu'une.

Le Finlandais Henrik Lilius, Président du Comité du patrimoine mondial, a rappelé que le Comité est actuellement plus représentatif de toutes les régions et cultures du monde, essentiellement grâce à l'engagement de plus en plus d'Etats

parties de libérer leur siège après quatre ans de leur mandat de six ans.

Le Comité a approuvé le budget du Fonds du patrimoine mondial, soit 4 105 000 dollars pour 2002 et 3 995 000 dollars pour 2003. Le Directeur du Centre du patrimoine mondial, M. Bandarin, a fait remarquer que la présentation biennale (2002-2003) de ce budget au Comité était une innovation.

Le Directeur a insisté sur la nécessité de considérer le déséquilibre grandissant entre les ressources disponibles et les besoins d'un nombre sans cesse grandissant de sites de pays ou de régions aux capacités techniques et financières limitées. Il a proposé une étude de nouveaux modèles de partenariats à long terme avec des institutions publiques et privées.

A sa 25^e session, le Comité a adopté le projet de Programme de gestion d'information sur le patrimoine qui doit être coordonné par le Centre du patrimoine mondial (voir *La Lettre* n° 32).

Le Comité a reconnu le rôle particulier des peuples autochtones vis-à-vis de certains biens du patrimoine mondial et l'importance d'un réseau assurant une tribune d'échange d'informations et d'expériences. Bien qu'il n'ait pas approuvé la création du WHIPCOE (Conseil d'experts des peuples autochtones sur le patrimoine mondial), le Comité a encouragé la recherche professionnelle, l'échange de vues, et les activités entreprises à cet égard par certains Etats parties.

Le Comité a discuté des activités liées aux rapports périodiques en cours en Asie-Pacifique (rapport à présenter au Comité en 2003), en Amérique latine et aux Caraïbes (2004), et en Europe et en Amérique du Nord (2005/2006). Il a différé l'adoption du rapport périodique africain, demandant un Plan d'action détaillé et une association d'activités complémentaires à ce rapport périodique, dans le cadre du programme AFRICA 2009 organisé conjointement par des organisations africaines de protection du patrimoine culturel, l'ICCROM, le Centre et CRATerre-EAG.

Le Comité a décidé d'organiser en mars 2002 une réunion du Groupe de rédaction qui poursuivra le remaniement du texte des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* pour rendre son utilisation plus aisée.

Le Secrétariat a présenté un projet de «Principes, programmes et partenariats», plus simplement dénommé «3 P». Comme l'a rappelé M. Bandarin au Comité : «Le volet Principes aura pour but d'établir des orientations claires pour la conservation du patrimoine mondial, le volet Programmes cherchera à utiliser stratégiquement l'assistance internationale pour assurer des capitaux de lancement et les compléter ensuite par un soutien financier et technique d'autres partenaires ; enfin, le volet Partenariats assurera la cohésion des activités et leur développement, en concertation avec les partenaires».

Le Comité a ensuite demandé au Centre, en consultation avec les organes consultatifs, de rédiger un rapport sur la mise au point de ces outils, vu la nécessité de définir et de renforcer les objectifs de la Convention du patrimoine mondial en matière de «crédibilité», «conservation» et «capacités» («les trois C»).

Le Comité a également débattu des préparatifs du trentième anniversaire de la Convention. Cet événement sera marqué par plusieurs manifestations, notamment la 26^e session du Comité du patrimoine mondial à Budapest en juin, le Sommet mondial sur le développement durable (Conférence Rio + 10) à Johannesburg en septembre, un Congrès virtuel sur l'Internet en octobre, et enfin, le Congrès international d'experts à Venise, en novembre. Toutes ces manifestations seront des occasions d'évaluer la portée de la Convention du patrimoine mondial.

Entretien avec le Président

Le Dr Henrik Lilius, Président du Comité du patrimoine mondial et Directeur général du Conseil général des Antiquités de Finlande, a accordé un entretien à *La Lettre*. Nous lui avons d'abord demandé ce qu'il considérerait comme le plus important dans son mandat.

L'une des priorités essentielles est de rationaliser notre méthode de travail. La finalisation des *Orientations* devient donc impérative. Nous devons aussi étudier ce que j'appellerais la «structure» de la Liste du patrimoine mondial elle-même. Notre objectif étant un meilleur équilibre des régions et des différents types de patrimoine, les études menées par le Centre sont extrêmement importantes.

*****Vous parlez d'une double préoccupation : une meilleure représentation de toutes les régions sur la Liste, et une approche plus équilibrée des types de patrimoine du monde qui sont inscrits.*****

Oui. Il faut toujours garder ces deux aspects à l'esprit. Concernant les types de patrimoine que nous inscrivons sur la Liste, les exemples de l'Europe et de l'Afrique sont très parlants. Dans le passé, les sites naturels européens ne tenaient pas compte de l'aspect spirituel. Par contre, les sites africains figurant sur la Liste possèdent souvent des valeurs à la fois naturelles et spirituelles. Nous devons associer ces deux concepts pour mieux comprendre le patrimoine. Quant à l'autre aspect, une meilleure représentation par

région, il ne faut pas négliger le fait que malgré la bonne représentation de certaines régions (l'Europe, par exemple), des pays d'une région puissent rester sous-représentés.

*****Le Comité du patrimoine mondial peut-il remplir toutes ses obligations ?*****

Le volume de travail est énorme et l'ordre du jour de la plupart des réunions est trop chargé. C'est pourquoi la décision de réduire le nombre de propositions d'inscription à étudier par le Comité est sage. Le travail d'étude de l'état de conservation des sites est également considérable et l'on reprend chaque année le même débat sur certains sites. Je pense qu'il faudrait envisager une inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril pour de nombreux sites. Cette liste existe dans l'intérêt des Etats parties, pour leur permettre d'acquérir l'assistance et les compétences spécialisées nécessaires. Ce n'est pas un déshonneur, comme certains Etats parties ont tendance à le penser. Je suis toutefois heureux de constater que de nombreux Etats sont tout à fait conscients que la Liste du patrimoine mondial en péril peut servir efficacement la conservation.

Nouveaux sites du patrimoine mondial

Décembre 2001

La 25^e session du Comité du patrimoine mondial, lors de sa réunion de décembre 2001 à Helsinki, Finlande, a inscrit 31 nouveaux sites de 24 pays sur la Liste du patrimoine mondial.

Ces 31 nouvelles inscriptions concernent 6 sites naturels et 25 sites culturels. Pour la première fois, des sites du Botswana et d'Israël figurent sur la Liste. Le concept de paysage culturel a également été mieux reconnu, comme l'attestent notamment la Région viticole du Haut-Douro (Portugal), Tsodilo (Botswana), le Paysage culturel de Champassak (République populaire démocratique lao) et le Paysage culturel de Fertö/Neusiedlersee situé en Autriche et en Hongrie.



Eglises peintes de la région de Troodos © UNESCO

Six sites de la Liste du patrimoine mondial ont été étendus : Chine – Ensemble historique du Palais du Potala, Lhassa (ajout du Palais de Norbulingka) ; Chypre – Eglises peintes de la région de Troodos (ajout de l'église de la Transfiguration du Sauveur) ; Equateur – Iles Galápagos (ajout de la réserve marine) ; Kenya – Parcs nationaux du Lac Turkana (ajout du Parc national de l'Île Sud aux Parcs nationaux de Sibiloi/Île centrale) ; Fédération de Russie –

Volcans du Kamtchatka (ajout du Parc naturel Kluchevskoy) ; Espagne – Architecture mudéjare d'Aragon (extension au site précédemment connu sous le nom de l'Architecture mudéjare de Teruel).

La Liste du patrimoine mondial compte maintenant 721 sites d'une valeur universelle exceptionnelle dans 124 pays, dont 554 sites culturels, 144 sites naturels et 23 sites mixtes.

ALLEMAGNE

Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen

Critères : C (ii) (iii)

Le paysage industriel de Zollverein, dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, comprend les installations complètes d'un site historique d'extraction de charbon et plusieurs édifices du XX^e siècle d'une valeur architecturale inestimable. Il constitue une preuve matérielle exceptionnelle de l'essor et du déclin de cette industrie fondamentale lors des 150 dernières années.

AUTRICHE

Centre historique de Vienne

Critères : C (ii) (iv) (vi)



Centre historique de Vienne © UNESCO

Vienne s'est développée à partir des premiers établissements celtes et romains, en passant par la ville médiévale puis baroque, jusqu'à devenir la capitale de l'Empire austro-hongrois. Elle a joué un rôle fondamental en tant que haut lieu de la musique européenne et demeure associée aux grands compositeurs, du classicisme viennois à la musique moderne. Le centre historique de Vienne abrite une grande variété d'éléments architecturaux, notamment des palais baroques et des jardins ainsi que l'ensemble de la Ringstrasse datant de la fin du XIX^e siècle.

AUTRICHE/HONGRIE

Paysage culturel de Fertö/Neusiedlersee

Critères : C (v)

Carrefour culturel depuis huit millénaires comme en atteste la variété de son paysage, le paysage culturel de Fertö/Neusiedlersee est né d'un processus évolutif et symbiotique d'interaction entre l'homme et son environnement physique. La remarquable architecture rurale des villages du pourtour du lac et plusieurs palais datant des XVIII^e et XIX^e siècles ajoutent au grand intérêt culturel de ce site.

BOTSWANA

Tsodilo

Critères : C (i) (iii) (vi)

Avec l'une des plus fortes concentrations d'art rupestre au monde, Tsodilo est parfois appelé le "Louvre du désert". Plus de 4 500 peintures sont conservées dans une zone de seulement 10km² dans le désert du Kalahari. Le site renferme la mémoire de l'évolution humaine et environnementale sur une durée d'au moins 100 000 ans. Les communautés qui vivent encore dans cet environnement hostile respectent Tsodilo en tant que lieu de culte peuplé des esprits ancestraux.

BRESIL

Aires protégées du Cerrado : Parc nationaux Chapada dos Veadeiros et Emas

Critères : N (ii) (iv)

Les deux sites inclus dans ce classement abritent une flore, une faune et des habitats essentiels caractéristiques du Cerrado - l'un des écosystèmes tropicaux les plus anciens et les plus diversifiés du monde. Pendant des millénaires, ces sites ont servi de refuges à plusieurs espèces lors des périodes de changements climatiques, et ils resteront indispensables au maintien de la biodiversité du Cerrado lors de futures modifications climatiques.



Aires protégées du Cerrado © UNESCO

Îles atlantiques brésiliennes : les Réserves de Fernando de Noronha et de l'atol das Rocas

Critères : N (ii) (iii) (iv)

Les sommets de la dorsale sous-marine de l'Atlantique Sud forment l'archipel de Fernando de Noronha et l'atoll das Rocas, au large des côtes brésiliennes. Ils représentent une grande partie de la superficie insulaire de l'Atlantique Sud et leurs eaux fécondes constituent des lieux de reproduction et de subsistance extrêmement importants pour les thons, requins, tortues et mammifères marins. Ces îles abritent la plus grande concentration d'oiseaux marins tropicaux de l'océan Atlantique Ouest. La baie de Golfinhos accueille une population exceptionnelle de dauphins résidents et, à marée basse, l'atoll das Rocas offre un paysage spectaculaire de lagons et de bassins de marée grouillants de poissons.

Centre historique de la ville de Goiás

Critères : C (ii) (iv)

Goiás constitue un témoignage de l'occupation et de la colonisation de l'intérieur du Brésil aux XVIII^e et XIX^e siècles. Sa conception urbaine est exemplaire de celle d'une ville minière au développement organique, adaptée aux réalités de l'environnement. Bien que modeste, l'architecture des bâtiments publics et privés n'en présente pas moins une grande harmonie, fruit, entre autres, d'un emploi cohérent des matériaux et des techniques vernaculaires.

CHINE

Grottes de Yungang

Critères : C (i) (ii) (iii) (iv)



Grottes de Yungang © UNESCO

Les grottes de Yungang, à Datong, province du Shaanxi, avec leurs 252 grottes et leurs 51 000 statues, représentent une réussite exceptionnelle de l'art rupestre bouddhique en Chine au V^e et au VI^e siècle. Les Cinq Grottes, réalisées par Tan Yao avec une stricte unité du plan et de la conception, sont un chef d'œuvre classique de la première apogée de l'art rupestre bouddhique en Chine.

CUBA

Parc national Alejandro de Humboldt

Critères : N (ii) (iv)

Une géologie complexe et une topographie variée ont généré une diversité d'écosystèmes et d'espèces inégalée aux Caraïbes, créant l'un des sites insulaires et tropicaux les plus divers du monde sur le plan biologique. Compte tenu de la toxicité de nombreuses roches sous-jacentes pour les plantes, les espèces ont donc dû s'adapter pour survivre dans ces conditions hostiles. Ce processus unique d'évolution a abouti au développement de nombreuses espèces nouvelles et le Parc est l'un des sites les plus importants de tout l'hémisphère Nord pour la conservation de la flore endémique. L'endémisme des vertébrés et des invertébrés du Parc est également très élevé.

ESPAGNE

Paysage culturel d'Aranjuez

Critères : C (ii) (iv)

Avec ses voies d'eau sinueuses qui s'opposent aux lignes droites d'un paysage géométrique, rural et urbain, ses paysages arboricoles et l'architecture délicatement modulée de ses édifices palatiaux, le paysage culturel d'Aranjuez témoigne des relations complexes qui se tissent entre l'homme et la nature. Pendant trois cent ans, la famille royale s'est attachée à développer et à entretenir ce paysage qui a réussi à intégrer les caractéristiques du jardin baroque de style français du XVIII^e siècle mais aussi celles d'un mode de vie urbain allant de pair avec la pratique scientifique de l'acclimatation botanique et de l'élevage au siècle des Lumières. L'apparition de concepts tels que l'humanisme et la centralisation politique ont également influencé à leur façon ce paysage.

FEDERATION DE RUSSIE

Sikhote-Alin central

Critères : N (iv)



Sikhote-Alin central © A.P. Khrenov

La chaîne de montagnes de Sikhote-Alin abrite l'une des forêts tempérées les plus riches et les plus insolites du monde. C'est une zone mixte entre la taïga et les régions subtropicales où des espèces du Sud comme le tigre et l'ours de l'Himalaya cohabitent avec des espèces du Nord comme l'ours brun et le lynx. Le site qui s'étend depuis les sommets de Sikhote-Alin jusqu'à la mer du Japon est important pour la survie de nombreuses espèces menacées comme le tigre de l'Amour.

FRANCE

Provins, ville de foire médiévale

Critères : C (ii) (iv)

La ville médiévale fortifiée de Provins se situe au cœur de l'ancienne région des puissants comtes de Champagne. Elle témoigne des premiers développements des foires commerciales internationales et de l'industrie de la laine. Provins a su préserver sa structure urbaine, bâtie spécialement pour accueillir des foires et des activités connexes.

ISRAËL

Masada

Critères : C (iii) (iv) (vi)

Masada, où se sont immolés un millier de Juifs face à la puissante armée romaine, est un symbole exceptionnel de l'ancien royaume juif d'Israël. Hérode le Grand, roi de Judée (37-4 av. J.-C.), y avait fait construire une citadelle qui devait lui servir de refuge. Au sommet de cette forteresse apparemment imprenable, située au cœur d'un paysage naturel sauvage d'une grande beauté, sont préservés des vestiges importants. En contrebas se trouvent les sites et les travaux de siège – encore non mis au jour – de la grande armée romaine.

Vieille ville d’Acre

Critères : C (ii) (iii) (v)
Le paysage urbain de la ville portuaire fortifiée d’Acre est typique de la conception urbaine islamique, avec des rues étroites et sinueuses, de magnifiques bâtiments publics et de belles demeures. Sous l’Acre ottomane des XVIII^e et XIX^e siècles se trouvent, presque intacts, les vestiges de son ancêtre, la ville des croisés de la période 1104-1291. Saint-Jean-d’Acre, aujourd’hui presque entièrement souterraine, a depuis peu commencé à être mise au jour.

ITALIE

Villa d’Este, Tivoli

Critères : C (i) (ii) (iii) (iv) (vi)
La Villa d’Este à Tivoli avec son palais et son jardin est un des témoignages les plus remarquables et complets de la culture de la Renaissance dans ce qu’elle a de plus raffiné. La Villa d’Este, de par sa conception novatrice et l’ingéniosité des ouvrages architecturaux de son jardin (fontaines, bassins, etc.), est un exemple incomparable de jardin italien du XVI^e siècle. La Villa d’Este, un des premiers “giardini delle meraviglie”, a servi très tôt un modèle pour le développement des jardins en Europe.

KENYA

Vieille ville de Lamu

Critères : C (ii) (iv) (vi)
La vieille ville de Lamu, qui est le plus ancien et le mieux préservé des lieux de peuplement swahilis en Afrique de l’Est, conserve ses fonctions traditionnelles. Construite en roches coralliennes et de bois de palétuvier, la ville se caractérise par la simplicité de ses formes structurelles, enrichies d’éléments comme des cours intérieures, des vérandas et des portes de bois sculptées avec soin. Siègle depuis le XIX^e siècle de grandes célébrations religieuses, Lamu est devenue un centre important pour l’étude des cultures islamique et swahilie.

MADAGASCAR

Colline royale d’Ambohimanga

Critères : C (iii) (iv) (vi)
La colline royale d’Ambohimanga se compose d’une cité royale, d’un site funéraire royal et d’un ensemble de lieux sacrés. Associée à un fort sentiment d’identité nationale, elle conserve son atmosphère de spiritualité et son caractère sacré, dans la pratique et dans l’esprit de la population, depuis quelque 500 ans. Elle demeure un lieu de culte et de pèlerinage que l’on vient visiter de Madagascar et d’ailleurs.

MAROC

Médina d’Essaouira (ancienne Mogador)

Critères : C (ii) (iv)



Médina d’Essaouira © UNESCO

Essaouira est un exemple exceptionnel de ville fortifiée de la fin du XVIII^e siècle, construite en Afrique du Nord selon les principes de l’architecture militaire européenne de l’époque. Depuis sa fondation, elle est restée un port de commerce international de premier plan reliant le Maroc et l’arrière-pays saharien à l’Europe et au reste du monde.

UGANDA

Tombes des rois du Buganda à Kasubi

Critères : C (i) (iii) (iv) (vi)



Tombes des rois du Buganda à Kasubi © UNESCO

Les tombeaux des rois du Buganda à Kasubi s’étendent sur près de 30 ha de collines dans le district de Kampala. La plus grande partie du site est une zone agricole, exploitée selon les méthodes traditionnelles. Son centre, au sommet de la colline, est l’ancien palais des Kabakas du Buganda, construit en 1882 et transformé en cimetière royal en 1884. Quatre tombes royales se trouvent maintenant dans le Muzibu Azaala Mpanga, le bâtiment principal de plan circulaire et surmonté d’un dôme. C’est un exemple important de réalisation architecturale en matériaux organiques - bois, chaume, roseaux et enduits en particulier. La signification essentielle du site réside toutefois dans sa valeur immatérielle faite de croyance, de spiritualité, de continuité et d’identité.

OUZBEKISTAN

Samarkand – carrefour de cultures

Critères : C (i) (ii) (iv)



Samarkand - carrefour de cultures © UNESCO

La ville historique de Samarkand représente un carrefour et un lieu de synthèse des cultures du monde entier. Fondée au VII^e siècle avant l’ère chrétienne sous le nom d’Afrasyab, Samarkand connut son apogée à l’époque timouride, du XIV^e au XV^e siècle. Les principaux monuments comprennent la mosquée et les médersas du Registan, la mosquée de Bibi-Khanum, l’ensemble de Shah i-Zinda et celui de Gur i-Emir, ainsi que l’observatoire d’Ulugh-Beg.

POLOGNE

Églises de la Paix à Jawor et Swidnica

Critères : C (iii)(iv)(vi)

Les églises de la Paix à Jawor et à Swidnica, les plus grands bâtiments religieux à charpente de bois d’Europe, ont été construites dans l’ancienne Silésie, au milieu du XVII^e siècle, à l’époque du conflit religieux qui suivit la paix de Westphalie. Modélées par des facteurs physiques et politiques, elles témoignent de la quête de liberté religieuse et mettent en œuvre des formes architecturales généralement associées à l’église catholique mais très peu courantes s’agissant de l’idéologie luthérienne.

PORTUGAL

Région viticole du Haut-Douro

Critères : C (iii) (iv) (v)

Le Haut-Douro produit du vin depuis quelque deux mille ans et sa principale production, le vin de Porto, est célèbre dans le monde entier depuis le XVIII^e siècle. Cette longue tradition a façonné un paysage culturel d’une beauté exceptionnelle qui reflète en même temps son évolution technique, sociale et économique. Ce paysage culturel impressionnant est toujours exploité avec profit par des propriétaires respectueux des traditions.

Centre historique de Guimarães

Critères : C (ii) (iii) (iv)

La ville historique de Guimarães est associée à la formation de l’identité nationale portugaise au XII^e siècle. Exemple extrêmement bien préservé et authentique de la transformation d’une ville médiévale en ville moderne, elle a conservé une riche typologie de bâtiments qui témoigne de l’évolution spécifique portugaise, du XV^e siècle au XIX^e siècle, en continuant d’employer des matériaux et des techniques de construction traditionnels.

REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE
POPULAIRE LAO

Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak

Critères : C (iii) (iv) (vi)



Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak © UNESCO

Le paysage culturel de Champassak, y compris l’ensemble du temple de Vat Phou, représente une zone de paysage planifiée remontant à plus de mille ans et remarquablement bien conservée. Afin d’exprimer la conception hindoue des rapports entre la nature et l’homme, il a été façonné selon un axe compris entre le sommet de la montagne et les rives du fleuve dans un entrelacs géométrique de temples, de sanctuaires et d’ouvrages hydrauliques s’étendant sur quelque 10 km. Le site comprend aussi deux villes anciennes, construites sur les rives du Mékong et la montagne de Phou Kao, l’ensemble représentant un processus d’aménagement s’étendant sur plus de mille ans, du V^e au XV^e siècle, associé surtout à l’Empire khmer.

REPUBLIQUE TCHEQUE

Villa Tugendhat à Brno

Critères : C (ii) (iv)

La villa Tugendhat à Brno, conçue par l’architecte Mies van der Rohe, est un exemple remarquable du style international dans le mouvement moderne en architecture tel qu’il s’est développé en Europe au cours des années 20. Sa valeur particulière réside dans la mise en œuvre de concepts spatiaux et esthétiques novateurs, visant à satisfaire les nouveaux besoins liés au mode de vie, tout en tirant parti des moyens offerts par la production industrielle moderne.

ROYAUME-UNI

Littoral du Dorset et de l’est du Devon

Critères : N (i)



Littoral du Dorset et de l’est du Devon © R. Edmonds

Les falaises côtières du Littoral du Dorset et de l’est du Devon présentent une séquence pratiquement ininterrompue de formations rocheuses s’étendant sur tout le Mésozoïque, soit environ 185 millions

d’années d’histoire de la Terre. Les importants sites fossilifères de la région ainsi que ses caractéristiques géomorphologiques côtières classiques contribuent à l’étude des sciences de la Terre depuis plus de 300 ans.

New Lanark

Critères : C (ii) (iv) (vi)

Le petit village de New Lanark est situé dans un magnifique paysage écossais où le philanthrope et utopiste Robert Owen établit une société industrielle modèle au début du XIX^e siècle. Les imposantes manufactures, les logements ouvriers spacieux et bien conçus, le digne institut d’éducation et l’école attestent encore aujourd’hui de l’humanisme d’Owen.

Saltaire

Critères : C (ii) (iv)

Saltaire est un village industriel entier et bien préservé datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ses fabriques de textiles, ses édifices publics et ses logements ouvriers sont bâtis dans un style harmonieux, d’une grande qualité architecturale, et le plan urbain d’ensemble reste intact, offrant une image vivante du paternalisme philanthropique de l’époque victorienne.

Usines de la vallée de la Derwent

Critères : C (ii) (iv)

La vallée de la Derwent, dans le centre de l’Angleterre, abrite plusieurs filatures de coton du XVIII^e et du XIX^e siècles, ainsi qu’un paysage d’un grand intérêt historique et technologique. L’usine moderne trouve ses origines dans les filatures de Cromford, où les inventions de Richard Arkwright furent pour la première fois mises en pratique dans le cadre d’une production à l’échelle industrielle. Les logements ouvriers associés à ces fabriques sont toujours intacts et témoignent du développement socio-économique de la région.

SUEDE

Zone d’exploitation minière de la grande montagne de cuivre de Falun

Critères : C (ii) (iii) (v)

L’immense excavation minière connue sous le nom de Grande Fosse constitue, à Falun, le trait le plus marquant d’un paysage qui illustre la production de cuivre dans cette région depuis le XIII^e siècle au moins. Aussi bien la ville planifiée de Falun, née au XVII^e siècle et dotée de plusieurs magnifiques bâtiments historiques, que les vestiges industriels et domestiques des peuplements disséminés sur une grande partie de la Dalécarlie offrent une image vivante de ce que fut, pendant des siècles, l’une des plus importantes régions minières du monde.

SUISSE

Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn

Critères : N (i) (ii) (iii)

C’est la zone la plus glaciaire des Alpes, qui comprend le plus grand glacier d’Europe et toute une série d’exemples classiques de phénomènes glaciaires : vallées en U, cirques, pics en forme de corne et moraines. Elle présente un inventaire géologique exceptionnel du relèvement et de la compression qui ont formé les hautes Alpes. On retrouve la diversité de la faune et de la flore alpines dans différents types d’habitats alpins et subalpins ; une colonisation par les plantes dans le sillage des glaciers en déroute fournit un exemple exceptionnel de successions végétales. Le paysage imposant de la barrière septentrionale des hautes Alpes, axé sur l’Eiger, le Mönch et la Jungfrau, a joué un grand rôle dans la littérature et l’art européens.

République démocratique du Congo : Conflit armé et biodiversité

Du 24 novembre au 3 décembre 2001, des représentants du Projet UNESCO/RDC/UNF-UNFIP sur «La conservation de la biodiversité dans les régions de conflit armé : protéger le patrimoine naturel mondial de la République démocratique du Congo» se sont rendus en RDC, pays ravagé par la guerre. Ils y ont rencontré des collaborateurs et partenaires chargés de la protection des Parcs nationaux des Virunga, de la Garamba, de Kahuzi Biega, de la Salonga, et de la Réserve de faune à okapis. Ces cinq sites sont sur la Liste du patrimoine mondial en péril. L'équipe était constituée du Directeur du Centre, Francesco Bandarin ; du Chef de la section du patrimoine naturel, Natarajan Ishwaran ; du consultant-conseil du Projet, Jean-Pierre d'Huart (Belgique) ; de la coordinatrice du Projet, Kes Hillman Smith (Kenya), et de son homologue Mafuko Girineza de l'ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature). La mission a également rencontré des personnalités officielles à Kinshasa, capitale de la RDC. Elle s'est ensuite rendue à Goma, Beni et Bunia, centres administratifs des différents groupes rebelles dans l'Est du pays.

Dans un pays qui a subi deux grandes guerres civiles depuis 1996, et qui soutient actuellement un processus de paix encore fragile, l'arrivée de l'équipe UNESCO/RDC/UNF-UNFIP a fait remonter le moral.

La mission a rencontré les autorités compétentes dans les zones contrôlées respectivement par le gouvernement et par les rebelles, pour agir en faveur de la conservation des cinq sites du patrimoine mondial. Elle a également étudié l'avancement du Projet UNESCO/RDC/UNF-UNFIP et elle a annoncé le lancement d'un projet de 300 000 euros financé par la



Francesco Bandarin remet un insigne du mérite à un garde du Parc national des Virunga

Belgique sur quatre ans pour épauler le développement de la participation des communautés locales à la conservation des sites du pays.

Le Projet UNESCO/RDC/UNF-UNFIP a financé une grande partie des indemnités mensuelles de soutien aux gardes de la Réserve et des Parcs nationaux. Il couvre leurs besoins essentiels de formation et d'équipement et suit l'état de la biodiversité sur les sites. Il coordonne aussi le travail du personnel de l'ICCN des trois territoires contrôlés soit par le gouvernement de Kinshasa reconnu par les Nations Unies, soit par des groupes rebelles dans l'Est du pays.

Au cours d'une cérémonie solennelle, le Directeur du Centre, Francesco Bandarin, a remis des insignes du mérite fournis par la *Society for Conservation Biologists* (SCB) aux gardes réunis au poste de garde du Parc national des Virunga, en reconnaissance de services rendus pour préserver la biodiversité au péril de leur vie et de leurs biens. M. Bandarin a également remis des insignes aux représentants du personnel des quatre autres sites, à l'occasion d'autres réunions de l'équipe à Kinshasa, Goma, Beni et Bunia. Les veuves des gardes décédés en service vont recevoir une compensation financée par les contributions des membres de la SCB.

Salomon Banamuere, Ministre des Affaires foncières et de l'Environnement de la RDC à Kinshasa a décrit le Projet UNESCO/RDC/UNF-UNFIP comme «un projet de l'espoir pour la conservation en RDC, arrivé au bon moment». Il a souligné que sans ce projet, il n'y aurait pas eu d'efforts de conservation dans les cinq sites depuis deux ans et tous ces sites auraient pu être irrémédiablement endommagés.

Des groupes armés

L'équipe a constaté que le principal obstacle à la conservation est la présence permanente de groupes armés et de milices rebelles dans les parcs et la réserve. Le personnel des sites a dû s'armer pour assurer sa protection, les patrouilles et la surveillance.

«Bien qu'ils traversent actuellement des moments difficiles, les autorités de RDC et les groupes rebelles ont tous reconnu que la préservation des vastes parcs et réserves contribue à la stabilité et à la paix. Actuellement, notre tâche la plus urgente est de concilier un nouveau développement et la protection des parcs avec les aspirations des communautés locales à une vie meilleure» a déclaré Jean-Pierre d'Huart, consultant-conseil du projet.

Un espoir de paix

A long terme, le retour de la paix et de la stabilité est essentiel pour la conservation des sites du patrimoine mondial et des aires protégées et habitats de RDC, conformément à l'Accord de Lusaka. Le gouvernement à Kinshasa, les groupes rebelles et leurs alliés ougandais et rwandais ont accepté d'arrêter les combats. Une solution politique et le désarmement restent cependant encore à négocier. La démilitarisation des Parcs et le désarmement des milices rebelles qui se cachent dans les aires protégées – y compris les sites du patrimoine mondial – risquent d'être difficiles. Des représentations de plusieurs organisations humanitaires et des forces militaires gouvernementales et rebelles estiment pourtant que beaucoup de ces groupes armés sont composés de déserteurs et de jeunes prêts à accepter un retour à la vie civile si on leur offrait des moyens réguliers de subsistance.

Selon Natarajan Ishwaran, on peut espérer une meilleure collaboration entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda pour préserver les gorilles de montagne et de plaine dans les écosystèmes communs aux trois pays lors de l'application progressive de l'accord de paix.

Il existe déjà une certaine collaboration entre le personnel des aires protégées des trois pays. Le commandement des forces ougandaises à Bunia, qui a rencontré l'équipe UNESCO/RDC/UNF, a indiqué que les forces ougandaises avaient déjà fourni de l'assistance aux gardes de la Réserve de faune à okapis.

Les listes à l'étude

La 25^e session du Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre du patrimoine mondial et aux organes consultatifs de réaliser une analyse des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur les listes indicatives des Etats parties. Les résultats définitifs de cette étude d'ensemble doivent être présentés aux Etats parties d'ici la fin de 2003.

Le but de cette étude approfondie des 721 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et des 1325 sites figurant sur les listes indicatives est de recenser les catégories sous-représentées, et de permettre au Comité d'avoir une vue d'ensemble précise des sites à étudier.

«Une meilleure connaissance de la situation, a dit le Directeur du Centre du patrimoine mondial, Francesco Bandarin, signifie une meilleure représentativité. Cela fait partie de la Stratégie globale visant à assurer une Liste du patrimoine mondial équilibrée.»

Cette étude, menée par le Centre du patrimoine mondial et les organes consultatifs, permettra aussi d'aider les Etats parties à réviser leur liste indicative actuelle.

Selon l'article 11 de la Convention, il est demandé aux Etats parties de fournir des listes indicatives (inventaires) des sites culturels et naturels qu'ils ont l'intention de proposer pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial dans les cinq à

dix ans. Le Centre peut fournir sur demande une assistance préparatoire et les listes indicatives peuvent être mises à jour à tout moment. Ces dernières années, le nombre d'Etats parties présentant des listes indicatives a augmenté de façon exponentielle, passant de 26 % en juin 1995 à 75 % en janvier 2001.

La Liste du patrimoine mondial fera l'objet de la première phase d'analyse. Les tendances à court et moyen terme seront analysées par catégories chronologiques, géographiques et thématiques. Cette phase doit s'achever en juin 2002. L'analyse des listes indicatives selon les mêmes catégories doit s'achever en juin 2003.

Pour identifier les régions sous-représentées, l'étude va s'attacher à la diversité et aux particularités des biens du patrimoine de chaque région. Elle se fondera aussi sur les résultats des rapports périodiques régionaux et tiendra compte des recommandations des réunions régionales et thématiques sur l'harmonisation des listes indicatives tenues depuis 1984, et de Stratégie globale organisées depuis 1994.

Hommage à Ferenc Németh

Le décès tragique et prématuré de Ferenc Németh, dans un accident de voiture en Hongrie, a attristé l'ouverture de la 25^e session du Comité du patrimoine mondial.

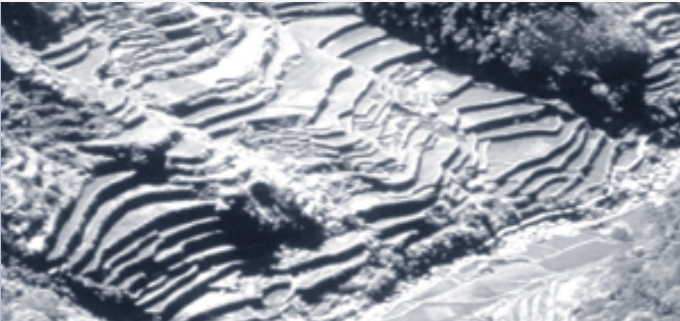
Depuis 1999, M. Németh était Chef du Secrétariat du Comité hongrois du patrimoine mondial, après avoir travaillé au Ministère hongrois du Patrimoine culturel. De 1998 à 1999, il était Chef du département de la protection des monuments au Ministère hongrois du Patrimoine culturel. Avant 1998 il était architecte indépendant.

En 1995, M. Németh a été chargé par la Fondation royale d'Angkor de travailler à la protection du site du patrimoine mondial d'Angkor au Cambodge. Il a également été Chef du département de conception architecturale au Centre d'Etat de Restauration des monuments de l'Office de Protection des monuments nationaux à Budapest, dans les années 90.

Au cours de sa longue carrière, M. Németh a gagné de nombreuses récompenses, dont le Prix de la Chambre des Architectes de Hongrie et le Prix Pro Architectura. Il a également contribué à de nombreuses publications érudites.

«Ferenc était un homme doux et sérieux, qui remplissait son rôle avec discrétion et style, et qui savait comment anticiper les problèmes et trouver des solutions appropriées» a rappelé le Directeur du Centre du patrimoine mondial, Francesco Bandarin, à l'ouverture de la 25^e session du Comité.

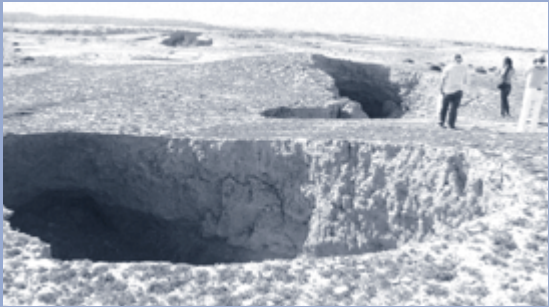
Rizières en terrasses des cordillères des Philippines



Les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines et la ville d'Abou Mena en Egypte ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en péril à la 25^e session du Comité du patrimoine mondial. Le Parc national brésilien d'Iguaçu (inscrit en 1999) a été retiré de cette Liste. La Liste du patrimoine mondial en péril comprend maintenant 31 sites à travers le monde.

Les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 1995, représentent un paysage culturel évolutif fragile. En l'absence de programme de suivi systématique et de plan de gestion d'ensemble, il est actuellement impossible d'assurer la préservation et le développement de ce paysage. L'Etat partie considère l'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial en péril comme un outil essentiel pour mobiliser une intervention effective, décisive et rapide contre les menaces qui pèsent sur ce site.

Abou Mena, Egypte



L'ancienne ville chrétienne d'Abou Mena (Egypte), bâtie sur la tombe du martyr Ménas d'Alexandrie, a conservé son église, son baptistère, ses basiliques, et ses monastères, ainsi que ses maisons et ses ateliers. Alors que le sol sec pouvait supporter ces bâtiments, un programme de mise en valeur des terres pour le développement agricole a causé une élévation spectaculaire de la nappe phréatique. L'excès d'eau menace sérieusement d'effondrement de nombreux bâtiments lesquels ont dû être fermés au public (voir photo). L'Etat partie a fait part de son accord pour l'inscription d'Abou Mena sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Ce site avait été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1979.

Le Parc national d'Iguaçu (Brésil) a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril où il figurait depuis 1999. L'Etat partie avait auparavant fermé une route illégale qui coupait en deux le site du patrimoine mondial (voir La Lettre n° 31).

Présentation du Projet
des jeunes à Helsinki

pour en savoir plus

Un **Accord de coopération** a été conclu avec le gouvernement néerlandais pour améliorer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial grâce à une contribution complémentaire de 1,8 million d'euros fournie au Centre du patrimoine mondial pour la période 2001-2004. Le **Fonds en dépôt néerlandais** va financer l'exécution d'activités relatives à la Stratégie globale, la coopération technique, l'éducation et les rapports périodiques.

La fougère aquatique flottante envahissante **Salvinia molesta** a été éradiquée du **Parc national des oiseaux du Djoudj au Sénégal** grâce à l'importation de charançons (*Cyrtobagous salviniae*) dans la zone. Le financement a été assuré par une subvention d'assistance d'urgence de 130 000 dollars approuvée par le Comité à sa 24^e session. Cette réussite va être suivie d'une formation spécialisée d'experts sénégalais en Côte d'Ivoire et en Afrique du Sud, de la formation de gardes et d'écogardes locaux, d'un suivi permanent du Djoudj pour éradiquer *Salvinia* dans les poches isolées où elle pourrait réapparaître et du nettoyage de zones ciblées susceptibles d'influencer une future ré-infestation du Djoudj.

Dans le cadre du Projet spécial de l'UNESCO «Participation des jeunes à la préservation et la promotion du patrimoine mondial», un **Atelier éducatif sur le patrimoine mondial** s'est tenu en décembre à Helsinki, Finlande, pour coïncider avec la 25^e session du Comité du patrimoine mondial. Cet atelier était organisé par le Centre et le Réseau du Projet des Ecoles associées (ASPnet) du Secteur de l'Éducation, en coopération avec la Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO et le Bureau national finlandais de l'Éducation. Il a suggéré d'organiser une Journée internationale du patrimoine mondial à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Le kit pédagogique sur l'éducation au patrimoine mondial intitulé **Le patrimoine mondial aux mains des jeunes** est disponible en ligne en français et en anglais à <http://www.unesco.org/whc/education>

Pour célébrer l'**Année internationale des montagnes** en 2002, l'UNESCO a produit un CD-ROM en collaboration avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC). Ce CD-ROM présente l'ensemble des principaux programmes de l'UNESCO opérationnels dans les régions de montagne, ainsi que des informations sur les sites du patrimoine mondial et réserves de biosphère de ces régions. Toutes les informations disponibles sur le CD-ROM sont aussi en ligne à <http://valhalla.unep-wcmc.org/unesco/index.htm>

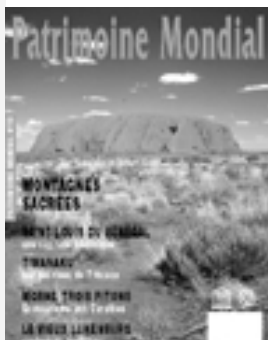
Qui fait quoi ?

Minja Yang, Directrice adjointe du Centre, s'est rendue au Myanmar fin décembre pour rencontrer le Ministre de la Culture, Tin Win, et discuter de la proposition d'inscription et du plan de gestion du paysage culturel de Bagan qui bénéficie du soutien du Fonds en dépôt japonais ; avant sa mission en décembre avec le Directeur du Centre en République démocratique du Congo, le Chef du patrimoine naturel, **Natarajan Ishwaran**, a assisté à une réunion organisée à Washington par la Banque mondiale et Shell International B.V., sur les aires protégées et les industries extractives. Aux Etats-Unis, M. Ishwaran a aussi participé à une réunion du Comité directeur pour lancer le projet de subvention de planification financé par l'UNF pour développer une Initiative sur les forêts du patrimoine mondial en Afrique centrale ; **Mechtild Rössler**, Chef de l'Unité Europe, est allée en Espagne fin novembre, à l'invitation du gouvernement espagnol, pour étudier la situation du Parc national de Doñana après la catastrophe minière de 1998, et pour participer à la Seconde conférence internationale sur la restauration hydrologique de Doñana ; **Junko Taniguchi**, spécialiste du programme pour la région Asie-Pacifique, était en Iran en janvier pour fixer un plan de travail avec les autorités nationales sur les nouvelles propositions d'inscription du patrimoine culturel iranien. Elle a discuté de coopération internationale pour renforcer les capacités de conservation du patrimoine culturel dans la sous-région d'Asie centrale, notamment en Afghanistan, au Pakistan et dans les cinq républiques d'Asie centrale ; **Art Pedersen**, consultant en tourisme, a participé en novembre à deux ateliers d'évaluation au Sanctuaire de baleines d'El Vizcaíno, Mexique, prévus par le Projet de l'UNF «Associer la conservation de la biodiversité et le tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial» pour améliorer la formation touristique des guides locaux et élaborer un programme d'éducation à l'environnement ; en novembre, **Peter Stott**, consultant pour les propositions d'inscription et la documentation, a mené une mission d'enquête dans l'ensemble historique



De gauche à droite : **Chamba Kelsang**, Directeur du Palais du Potala, **Peter Stott**, consultant du Centre, **Gho Zhan**, Département pour la préservation des biens culturels à Beijing, et d'autres représentants du Palais du Potala sur le toit du monastère du temple du Jokhang

du Palais du Potala à Lhassa, Chine. Il a signalé que le mur sud-est, partiellement effondré en août 2001 après de fortes pluies, est en cours de réparation. M. Stott s'est aussi rendu à Sichuan, dans la province de Shaanxi, et dans la région de Beijing, à la demande de l'administration d'Etat du patrimoine culturel de Chine, pour étudier les sites du patrimoine mondial chinois et rencontrer des personnalités locales et des responsables de la gestion de ces sites ; **Ron van Oers**, consultant en conservation et gestion urbaines, est allé au Guyana discuter des mesures à prendre pour proposer l'inscription de Georgetown, et étudier les initiatives actuelles de protection et de gestion des parties historico-culturelles de la ville.



Le N° 23 de la **Revue du patrimoine mondial** est en vente depuis décembre 2001 dans les librairies en Espagne, en France, au Canada et aux Etats-Unis (et ailleurs par abonnement). L'article principal de ce numéro traite des montagnes sacrées qui jouent un grand rôle symbolique dans de nombreuses religions et croyances. Au sommaire également : l'Ile de Saint-Louis, l'ancienne capitale de la Confédération du Sénégal et de la Gambie ; Tiwanaku, Bolivie, à l'origine de la civilisation des Incas ; la forêt tropicale extraordinaire du parc national de Morne Trois Pitons dans la petite île de la Dominique ; et le vieux Lunenburg au Canada, qui conserve toujours sa structure urbaine primitive et son architecture en bois originale.

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le préserver en vous abonnant à la *Revue du Patrimoine Mondial* de l'UNESCO :

Ediciones San Marcos
Alcántara 11, 28006 Madrid, Espagne
tél : 34 91 431 43 19 – fax : 34 91 431 65 39
e-mail : suscripciones@ediciones-sanmarcos.com
<http://www.worldheritagereview.org>

6 au 12 février

Conférence internationale sur le patrimoine mondial aux mains des jeunes – Dialogue entre les civilisations Assouan/Le Caire, Egypte.
Information : r.oei@unesco.org

11 au 22 février

Atelier sous-régional sur le renforcement des capacités et le développement institutionnel des pays d'Afrique de l'Est Kampala, Ouganda.
Informations : g.fontana@unesco.org

16 au 20 février

Symposium international sur la restauration et la conservation du Caire islamique Le Caire, Egypte.
Information : n.alhassan@unesco.org

19 au 22 février

Conférence internationale sur le développement d'ensemble et l'intégration du tourisme dans les villes historiques Grenade, Espagne.
<http://www.cgc-congresos.com/congresociudadesmonumentales>
Informations : cicm@cgc-congresos.com

25 février au 1^{er} mars

Réunion d'experts sur les sites marins du patrimoine mondial Hanoï, Viet Nam.
Organisée dans le cadre d'un projet UNESCO/UICN/UNFIP intitulé «Comblent les lacunes et encourager une stratégie de proposition d'inscription par groupe de sites dans les écosystèmes tropicaux côtiers et marins, et de petites îles».
Information : m.kokkonen@unesco.org

8 au 13 avril

26^e session du Bureau du Comité du patrimoine mondial Siège de l'UNESCO, Paris.

24 au 29 juin

26^e session du Comité du patrimoine mondial Budapest, Hongrie.

Patrimoine Mondial

la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax : +33(0)1 45 68 55 70
<http://www.unesco.org/whc/>
e-mail : wheditor@unesco.org

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy
(e-mail : v.vujicic@unesco.org)

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en trois versions :
Imprimée :
écrire au Centre du patrimoine mondial
E-mail :
envoyer le message «subscribe whnews» à majordomo@world.std.com
Web :
[www:http://www.unesco.org/whc/news/index – fr.htm](http://www.unesco.org/whc/news/index-fr.htm)